



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2012 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2013

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Municipalité, comme le prescrit la Loi sur les cités et villes du Québec. Ce bilan financier témoigne encore cette année des efforts soutenus que nous avons déployés pour poursuivre la consolidation de nos services, améliorer le cadre de vie des citoyens et soutenir le développement du milieu dans un cadre de saine gestion des deniers publics.

1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- ❖ les derniers états financiers (2011), le dernier rapport des auditeurs externes;
- ❖ les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;
- ❖ les orientations générales du budget 2013.

Je dépose également en annexe, comme il est prescrit, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe de ma présentation.

2. ÉTATS FINANCIERS

2.1 Les états financiers 2011

Les opérations municipales de l'année 2011 se sont soldées par un surplus consolidé de 635 626 \$. Une fois extraits les surplus ou les déficits générés dans les services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques ainsi que le surplus du CLD, le surplus général non réservé se chiffre à 311 069 \$.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 945 537 \$ au 31 décembre 2011.

Comme chaque année, je me dois de préciser qu'une bonne part de ce surplus accumulé est affecté aux services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques, de même qu'au Centre local de développement (CLD) et aux

anciennes municipalités, ce qui réduit le surplus libre, non affecté, à un montant de 508 242 \$. De ce surplus libre, 291 686 \$ reviennent à la proximité et 216 586 \$ à l'agglomération.

L'endettement total net à long terme s'établit à 19 680 262 \$ au 31 décembre 2011, ce qui représente 1 500 \$ par personne. La charge fiscale moyenne est de 1 795 \$ comparativement à 1 548 \$ pour la région administrative, 2 848 \$ pour la même classe de population et 2 408 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec.

2.2 Le rapport des auditeurs

Le rapport annuel des auditeurs externes — la firme de comptables Corbeil Boudreau & associés — pour l'exercice 2011 stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2012

L'élaboration du budget 2012, il y a un an, a nécessité un travail considérable de la part des différents services auxquels le conseil municipal avait demandé un effort de compression des dépenses. Cela nous aura permis de dégager une marge de manœuvre pour réinvestir un montant minimal dans l'asphaltage des routes. En incluant les subventions gouvernementales, c'est un peu plus de un demi-million de dollars qui ont été investis dans l'asphaltage et la réfection des routes les plus endommagées au cours de l'année. C'est évidemment bien peu en regard des besoins, mais une première étape est franchie.

Toujours en matière de travaux publics, le grand projet d'implanter un réseau d'alimentation en eau potable à Grande-Entrée a enfin été mis en branle, après des années d'efforts de la Municipalité. Autre dossier de longue haleine, l'éclairage de rue devenu dangereux dans le secteur centre de Fatima est en cours de remplacement.

Les divers projets de revitalisation issus du milieu, appuyés par la Municipalité et soutenus financièrement par les deux paliers de gouvernement dans le cadre de la stratégie de développement du produit croisières, ont beaucoup retenu l'attention au printemps. Il en ressort dans l'immédiat la réalisation prochaine d'une place publique fort attendue au cœur du noyau villageois de Cap-aux-Meules et la mise à niveau d'une douzaine de sites d'intérêt aux quatre coins des Îles. Il va de soi que ces travaux contribueront tant à la qualité de vie des Madelinots qu'à la mise en valeur des lieux auprès des visiteurs.

En matière de loisirs, la Municipalité a poursuivi son rôle auprès du secteur récréotouristique des Îles par un soutien constant et professionnel à un éventail formidable d'événements populaires, communautaires et culturels, en saison estivale notamment. Parmi ces événements qui inscrivent les Îles comme une destination de choix et un endroit où il fait bon vivre, la tenue aux Îles des Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie et des Îles en juin dernier fait figure de modèle. Toujours en loisirs, la Municipalité a entrepris la mise à neuf de ses terrains de tennis et de balle-molle, ce qui n'était pas un luxe. Ils seront fin prêts pour la prochaine saison estivale.

Ces investissements dans les infrastructures collectives, petites et grandes, sont à la fois nécessaires et coûteux. Nous ne pouvons que déplorer les actes de vandalisme que nous avons continué d'observer l'été dernier malgré la campagne de sensibilisation que nous avons lancée. Nous appelons à nouveau les citoyens au respect de la propriété publique et à la vigilance.

Tous se souviennent de la tempête de verglas de février, de l'effondrement de plusieurs dizaines de kilomètres du réseau électrique et des mesures d'urgence adoptées par la Municipalité afin de favoriser le rétablissement de la

situation. Au-delà de la solidarité remarquable des Madelinots et de l'efficacité des équipes d'Hydro-Québec dépêchées aux Îles, ces événements inattendus auront nécessité des dépenses non budgétées pour lesquelles nous espérons toujours une compensation financière importante de la part du gouvernement.

En 2012, la cour municipale a pris son envol et la Municipalité est désormais davantage en mesure de faire respecter la réglementation en vigueur de façon équitable pour tous les citoyens. Nous devrions obtenir d'ici peu la responsabilité des constats provinciaux sur les routes des Îles, ce qui nous permettra d'équilibrer ce poste budgétaire. Un autre dossier d'envergure a franchi une étape déterminante en 2012, celui de la gestion des terres publiques. Après des années de tergiversations, une entente a finalement été conclue avec le ministère des Ressources naturelles permettant l'élaboration d'un plan de gestion par la municipalité-agglomération. Une consultation sera menée en décembre afin de procéder au dépôt final du plan et au transfert de responsabilité dès l'hiver 2013. Cette initiative aura pour effet de pallier l'absence du ministère sur le territoire par une prise en charge locale.

Si en matière de gestion territoriale, on n'est jamais mieux servi que par soi-même, cela est tout aussi vrai dans le domaine du développement social. Avec divers partenaires institutionnels, la Municipalité travaille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, en matière de saines habitudes de vie et de soutien à la petite enfance. Une équipe de travail est active sur le terrain depuis l'automne et les résultats sont prometteurs.

Dans un tout autre ordre d'idées, le dossier de l'exploration et de l'exploitation éventuelle des hydrocarbures aux Îles et dans le golfe du Saint-Laurent aura encore mobilisé beaucoup de temps et d'effort en 2012. Il en va de même dans le dossier de la modernisation des pêches et de la réforme de l'assurance-emploi où la Municipalité joue un rôle de concertation et d'intervention essentiel.

Si ces dossiers nécessitent une présence et des interventions au-delà du territoire des Îles, la Municipalité ne néglige pas pour autant les initiatives locales dans chacun des villages. Ainsi, le Pacte rural a-t-il permis la réalisation d'une dizaine d'initiatives issues de la mobilisation des communautés locales, avec un coup de pouce de plus de 50 000 \$ pour un investissement global dans le milieu de 430 000 \$.

Ainsi, avec en tête ce portrait sommaire des réalisations diverses de la Municipalité, une analyse des revenus et des dépenses pour l'année 2012 nous permet néanmoins d'anticiper le maintien de l'équilibre budgétaire, pour une septième année consécutive.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la Municipalité et de l'agglomération sont indiquées en annexe.

5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013

Le contexte économique global nous incite à la prudence, au contrôle des dépenses, bref à nous serrer la ceinture. C'est pourquoi le conseil municipal a demandé à l'Administration de travailler, dans l'élaboration du budget de l'année 2013, avec un scénario de base de gel de la taxe foncière et un autre arrimé à l'indice des prix à la consommation (IPC). La Municipalité, comme plusieurs organisations du milieu, a profité du contexte de relance économique des dernières années pour tirer profit des programmes d'aide des deux paliers de gouvernement. Le contexte a changé.

Notre grand sondage mené l'été dernier auprès de la population confirme la volonté des contribuables de consolider les acquis, de rationaliser là où c'est possible et d'optimiser les services, les équipements et les infrastructures. Le conseil municipal est d'accord. Les répondants ont d'ailleurs exprimé une satisfaction générale quant aux services

municipaux, ce qui rejaillit sur le personnel engagé et dévoué de la Municipalité. Il se dégage néanmoins une nette préoccupation à l'égard de la taxation et un intérêt renouvelé quant à la participation citoyenne aux choix d'avenir pour notre communauté.

Malgré l'incertitude économique, la Municipalité n'entend pas pour autant sombrer dans le discours de la morosité. C'est pourquoi la Municipalité entend combattre les travers de la réforme de l'assurance-emploi avec les citoyens et partenaires, en exigeant du gouvernement fédéral qu'il corrige le tir. Cela dit, notre milieu doit aussi continuer de faire preuve d'initiative et de créativité en matière de développement socioéconomique et d'entrepreneuriat. À cet égard, le plan de développement de la Gaspésie et des Îles annoncé par le gouvernement du Québec nous apparaît comme une opportunité à saisir.

Quant aux responsabilités municipales, les dossiers demeurent nombreux et porteurs d'avenir. Les efforts de mise en conformité du site de gestion des matières résiduelles se poursuivront en 2013 avec le projet d'encapsulation de cendres et de matières entreposées sur le site lors de bris d'incinérateurs, il y a plusieurs années. Avec le CERMIM nous travaillerons par ailleurs à la mise en valeur des résidus de bois de construction et des carapaces de crustacés, menant à la production d'énergie et de matière organique à valeur ajoutée. Le projet de doter nos sites municipaux et récréotouristiques d'îlots de tri adaptés, développés sur mesure pour nous par le CERMIM, suit son cours. La compensation reçue pour la collecte sélective des années 2010 et 2011 nous servira de levier pour réaliser certaines de ces initiatives. Le volet technologique du laboratoire rural sur la gestion des matières résiduelles, mené par le CERMIM, prendra fin en mars. Des choix d'avenir importants découleront de ce rapport. J'en profite pour saluer le travail rigoureux du CERMIM qui nous a d'ailleurs également permis de remporter ensemble le prestigieux prix coup de cœur du partenariat de recherche de l'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) avec l'Université de Sherbrooke et la firme Pyrogenesis.

En matière d'infrastructures, le projet d'alimentation en eau potable de Grande-Entrée se poursuivra en 2013, tandis que nous souhaitons pouvoir enfin enclencher la mise en œuvre des projets d'assainissement des eaux usées à Havre-aux-Maisons. Toujours à Havre-aux-Maisons, le raccordement de deux nouveaux puits et la mise aux normes du réseau du village, au coût de plus de 3 millions de dollars, s'avèrent prioritaires pour assurer un approvisionnement sécuritaire et suffisant pour les années à venir. L'investissement municipal sera marginal puisque les montants reçus du remboursement de la taxe d'accise fédérale sur l'essence y seront consacrés. Enfin, le dossier des eaux usées des résidences isolées demeure en tête de liste dans nos discussions avec les autorités gouvernementales.

En matière d'érosion, après avoir obtenu récemment les autorisations nécessaires, l'intervention au bassin d'aération de Cap-aux-Meules sera réalisée en 2013. Ce sera d'ailleurs un projet pilote pour expérimenter la solution proposée par nos experts qui consiste en l'aménagement d'une plage de galets.

En ce qui a trait aux réseaux routiers, une attention particulière sera apportée à l'entretien et à la réparation des routes. Un plan d'intervention sera élaboré avec le soutien financier du ministère des Transports et nous poursuivrons le travail pour obtenir un juste prix pour les travaux d'asphaltage.

Un autre projet qui se réalisera en 2013 consiste en l'enfouissement des réseaux câblés du site historique de La Grave. Le montage financier enfin complété, la mise en œuvre sera déployée dès la fin de la prochaine saison estivale afin de ne pas affecter la fréquentation du site en haute saison. Ce projet permettra d'ajouter au cachet du site historique, contribuant à sa mise en valeur. Ailleurs sur le territoire de l'archipel, nous redoublerons d'effort pour que les projets de revitalisation du site de La Pointe de Havre-aux-Maisons et de la Grande-Entrée voient le jour en 2013.

Parmi les autres dossiers d'avenir à portée territoriale, notons que la réalisation du bilan énergétique des Îles est en cours. D'ici le début de la prochaine année, nous aurons un portrait complet et détaillé de la consommation d'énergie,

secteur par secteur, dans tout l'archipel. Nous pourrions alors identifier les enjeux permettant de développer une stratégie énergétique territoriale. Dans le contexte des projets d'exploration d'hydrocarbures en milieu terrestre comme en milieu marin, avec en parallèle les perspectives de développement des énergies renouvelables, ce travail sera d'une pertinence et d'une utilité majeure.

Parlant d'énergies renouvelables, notre Municipalité devrait pouvoir toucher bientôt aux revenus issus de l'exploitation du parc éolien communautaire des Plateaux de la Matapédia, piloté par la Régie de l'énergie Gaspésie-Les Îles dont nous sommes membres. La mise en service du parc est prévue vers la fin 2013 ou au début de 2014. Il s'agit d'une initiative régionale où chacune des trente-sept municipalités membres tirera un bénéfice direct de la mise en valeur de nos ressources naturelles.

Autre projet régional digne de mention, le service de transport collectif piloté par une autre régie intermunicipale poursuit sa phase d'implantation. Avec des revenus maintenant garantis par le versement d'un cent par litre d'essence vendu sur le territoire de la Gaspésie et des Îles, ce service public important n'aurait jamais pu voir le jour sans une concertation interrégionale et une mise en commun de nos ressources. Il appartient maintenant à la population de s'approprier le service, de l'utiliser fréquemment, afin de prouver sa pertinence et favoriser le développement de nouveaux circuits.

Côté loisirs, la restructuration du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire est en cours afin de mieux servir les contribuables et les organisations qui bénéficient du soutien municipal. Après des années à offrir de tout pour tous, le service cherchera à consolider sa mission principale en support à la dynamique communautaire, sportive et culturelle du milieu. Les rôles et responsabilités du personnel seront revus et précisés et une politique de reconnaissance sera élaborée afin de mieux guider les interventions prioritaires du service.

En guise de conclusion, permettez-moi de vous convier à un grand rendez-vous avec notre avenir collectif, lors de la démarche de réflexion et de prospective visant à doter l'archipel d'un projet de territoire sous le thème *Horizon 2022*. Ce chantier qui débutera le 28 novembre et s'étalera sur plusieurs mois, c'est le développement d'une vision partagée d'un futur souhaitable pour nous tous, citoyens des Îles. Sur le plan social, économique, culturel et environnemental, comment voyons-nous notre avenir, quels sont les chemins à emprunter et comment devra-t-on s'engager individuellement et collectivement pour favoriser l'atteinte de nos objectifs? Nous n'avons pas souvent l'occasion de réfléchir collectivement sur notre devenir, d'intégrer les visions sectorielles au sein d'une approche plus globale, bref de nous donner la chance de bâtir un projet de société à l'échelle de notre territoire insulaire. Nous misons sur la participation et l'engagement des citoyens pour mieux identifier et relever les défis présents et à venir de notre archipel.

Rapport énoncé en séance ordinaire le mardi 13 novembre 2012 par le maire Joël Arseneau.

ANNEXE A

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2011

Auberge La Salicorne	36 787,00 \$	Subvention de programme Pacte rural
Centre régional de services aux bibliothèques publiques Gaspésie – Les Îles	53 045,56 \$	Entente de service (contribution municipale)
Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes	123 000,00 \$	Subvention Laboratoire rural sur les matières résiduelles
Centre local de développement des Îles	472 020,42 \$	Contribution municipale et versement de la subvention du MDEIE
Constructions des Îles	26 995,27 \$	Location génératrices-mesures d'urgence / Réparation planchers salle Maison de la Culture
Cummins Est du Canada	163 830,22 \$	Location génératrices – mesures d'urgence
Électro Informatique Michaud	100 489,61 \$	Achat ou location d'équipements informatiques et soutien technique
Entreprises GNP inc.	845 816,80 \$	Travaux aqueduc projet Grande-Entrée
Groupe Ultima inc.	340 939,00 \$	Assurances
Thériault Jean-Pierre	31 971,51 \$	Déneigement Grande-Entrée et transport de sel
Roche Limitée, Groupe-conseil	462 262,75	Projet aqueduc Grande-Entrée, prolongement réseau d'égouts plusieurs secteurs
Pétroles Irving Marketing S.E.N.C.	34 440,98 \$	Mazout pour le CGMR, diesel pour le CGMR et machinerie
Entreprises Artho inc.	33 023,60 \$	Location de machinerie et gravier
Loue-Froid / HVAC rentals	29 491,03 \$	Location génératrices – mesures d'urgence
Madelin'Eau	29 962,49 \$	Honoraires suivi hydrogéologique des nappes
Madeleine Automobiles enr.	57 509,47 \$	Achat d'un camion F-350 2012
Mines Seleine	41 391,00 \$	Achat de sel pour déneigement
Duclos & Michaud télécom	39 690,09 \$	Contrats surveillance puits municipaux
P.A.D.M.	28 779,48 \$	Broches à ballots CGMR
Pétrolière Impériale (gaz et diesel)	265 665,49 \$	Essence et diesel pour véhicule et machinerie
Produits sanitaires des Îles	68 593,36 \$	Achat de matériel de nettoyage et de vêtement de sécurité
Pétroles Delaney	66 454,91 \$	Chauffage de bâtiments municipaux
Regroupement des loisirs des Îles	323 771,91 \$	Soutien aux événements 2012
Réal Huot inc.	86 854,43 \$	Matériel d'aqueduc et d'égout
Servitech inc.	152 552,12 \$	Tenue à jour du rôle d'évaluation
Société développement durable d'Arthabaska inc.	542 359,89 \$	Traitement des matières résiduelles et recyclables
S.S.Q. Société d'assurance-vie inc.	281 714,51 \$	Assurance collective
Bau-Val inc.	28 014,82 \$	Asphalte froid
Transport adapté des Îles	247 203,00 \$	Contribution municipale et versement de la subvention du MTQ
USD inc.	36 404,39 \$	Achat de bacs à déchets
Vigneau Claude	30 388,73 \$	Honoraires professionnels pour la gestion de programmes de la Société d'habitation du Québec
P & B Entreprises ltée	789 693,50 \$	Gravier et asphaltage
Centre des loisirs de Fatima	50 000,00 \$	Subvention du programme Pacte rural et contribution salle paroissiale
Corbeil, Boudreau & associés	58 459,05 \$	Vérification comptable et honoraires service

G.A.D. Électronique inc.	81 620,40 \$	soutien Service de téléavertisseurs pour les pompiers et les premiers répondants, radio pour la voirie et le déneigement
Lavages industriels Vigneau	205 615,30 \$	Contrat pour la vidange des boues de fosses septiques et le nettoyage des tuyaux
Métallurgie des Appalaches	27 167,51 \$	Achat de conteneurs 40 verges cube
Nadyco	609 008,25 \$	Contrat de collecte des matières résiduelles
Navigation Madeleine	58 257,79 \$	Transport de marchandises
Xylem Canada Company	34 884,44 \$	Réparation et location de pompes d'égouts

ANNEXE B

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QUE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

POSTE	RÉMUNÉRATION DE BASE	ALLOCATION DE DÉPENSES	RÉMUNÉRATION ADDITIONNELLE ¹
Maire 52 % (local) 48 % (agglomération)	54 127 \$ / an	15 310 \$ / an	
Conseiller 52 % (local) 48 % (agglomération)	13 567 \$ / an	6 783 \$ / an	
Maire suppléant			2 638\$
Représentant Grosse-Île 100 % (agglomération)	6 512 \$ / an	3 256 \$ / an	

¹ Rémunération additionnelle applicable lorsqu'un membre du conseil préside une séance du conseil en l'absence du maire ou du maire suppléant :

- 78 \$ / séance au conseil local
- 72 \$ / séance au conseil d'agglomération